

Lettre d'informations de la Mairie de Vesseaux



avril 2019 – N°40

· Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

Comme vous pouvez le constater, beaucoup d'animations ont lieu en ce début de printemps à Vesseaux. Je tiens à saluer le dynamisme du milieu associatif et l'implication dans la vie du village des directeurs, enseignants et parents d'élèves des deux écoles primaires.

Lors de la prochaine réunion publique du vendredi 17 mai à 19h00 à la salle polyvalente, les services de gendarmerie viendront présenter un bilan de leurs interventions sur Vesseaux et un projet de mise en place de référents citoyens visant à contribuer à la vigilance collective dans les hameaux et au centre du village. Nous vous espérons nombreux à cette réunion.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un excellent printemps et reste à votre disposition et à votre écoute.

Passionnément,
Max TOURVIEILHE

La mairie

● **Parking des Béraudoux**

L'aménagement du parking des Béraudoux est terminé. La plantation d'arbres et l'implantation d'un banc permettent de créer un lieu de rencontre dans le hameau. Pour plus de sécurité, un cheminement piétonnier a été matérialisé dans la traversée des Béraudoux. Nous remercions les agents municipaux pour la réalisation de ce bel équipement.

● **Pas d'augmentation d'impôts**

Fidèle aux engagements de l'équipe municipale de ne pas augmenter les impôts durant toute la durée du mandat, le conseil municipal du 15 avril a reconduit les taux d'impositions communaux à l'identique des années précédentes. La dernière augmentation d'impôts remonte à 2012 avec l'augmentation de la taxe d'habitation.

● **Déclaration des hébergements touristiques**

Nous invitons tous les propriétaires d'hébergements touristiques à déclarer leurs locations sur le site www.declaloc.fr. Un n° d'enregistrement à 13 chiffres est demandé par certaine plateforme numérique en charge de la commercialisation de votre hébergement.

- **Cabinet médical**

L'ensemble des professionnels de santé sont désormais installés au cabinet médical et restent à votre disposition pour vous accueillir sur rendez vous. Plus d'information sur www.vesseaux.fr rubrique "vivre à Vesseaux", "santé".

- **Salle polyvalente**

Le vendredi 19 avril, Monsieur le Député, Madame et Monsieur les Conseillers Régionaux, Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur le Président de la Communauté de Communes avaient été conviés par Monsieur le Maire à une visite du chantier de la future salle polyvalente. En effet, la région subventionne à hauteur de 200 000 Euros, la communauté de communes à hauteur de 63 182,62 Euros et le Conseil Départemental à hauteur de 50 000 Euros. Après la visite du chantier, qui progresse à grands pas puisque d'ici quelques semaines le toit sera posé, Monsieur le Maire en a profité pour remercier les financeurs pour leur soutien.

- **Aire de sports et de loisirs intergénérationnelle**

Les travaux de construction de l'aire de sports et loisirs sur l'ancien stade de football de Vesseaux portés par la communauté de communes du Bassin d'Aubenas vont débiter courant mai. En effet, toutes les entreprises ont été retenues, le planning des travaux est en cours d'élaboration.

- **Travaux sur la rd104 dans la traversée de Vesseaux.**

À partir du mardi 23 avril, et pendant cinq semaines, des travaux d'alimentation du local de raccordement de la fibre optique de Vesseaux s'effectueront de la place Comte Garnier à la place des Commerces (le local étant positionné derrière cette dernière). Des feux tricolores seront installés.

Cela ne présage pas de l'arrivée de la fibre à Vesseaux. Le délai d'accès de la fibre pour les Vesseaudencs devrait être connu d'ici cet été.

- **Lutte contre le risque incendie**

Le débroussaillage est obligatoire autour des habitations depuis 1985. La loi précise que chacun doit débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de son habitation y compris au-delà des limites de sa propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire ainsi que sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres. Si la zone de débroussaillage vous incombant débordé chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Plus d'informations :

<http://www.ardeche.gouv.fr/les-arretes-prefectoraux-reglementant-l-usage-du-a1841.html>

Les événements de la commune

- **Commerces de proximité**

Les commerces de proximité sont un véritable atout pour un village comme Vesseaux. Nous sommes heureux de constater que l'ensemble des commerces sont à nouveau ouverts. Nous souhaitons une bonne reprise à Antoine qui a réouvert l'alimentation depuis le 9 avril.

Nous en profitons pour inviter les Vesseaudencs et les hébergeurs touristiques à promouvoir l'ensemble de nos commerces de proximité.

- **Exposition “Quand les talents s’emmêlent”**

Du 7 au 13 avril, 13 artistes du village ont exposé leurs œuvres (peintures, photos, sculptures et créations). Cette magnifique exposition a réuni 120 invités lors du vernissage, 147 visiteurs lors des six après-midi d'ouverture et 72 enfants des deux écoles de Vesseaux. Grand merci aux artistes pour leur professionnalisme et leur gentillesse et merci au public nombreux.

- **Cross des écoles**

Environ 400 élèves des écoles primaires de Vesseaux (public et privé), St Michel de Boulogne, St Etienne de Fontbellon, Mercuer et St Julien du Serre étaient réunis le jeudi 11 avril à Vesseaux pour le cross des écoles. Cette manifestation, qui s'est parfaitement bien déroulée, s'est tenue devant l'école publique et dans le centre ancien de la commune. Elle a permis de récolter la somme de 3100 € au profit de l'association ELA qui vient en aide aux enfants atteints de leucodystrophies. Merci aux organisateurs, aux bénévoles et aux participants pour cette belle manifestation.

- **Vesseaudenche**

Ce dimanche 14 avril, environ 300 personnes, petits et grands, ont pu profiter des randonnées proposées par les Amis de Vesseaux et le Temps de Vivre. Chacun a pu apprécier le panorama qu'offre les parcours, du Coiron jusqu'au Mont Lozère, sous un beau soleil. Chaque année, le succès est plus grand, nous remercions les organisateurs pour cette réussite.

- **Chasse aux oeufs**

Le lundi 22 avril, le Comité des Fêtes organise la première chasse aux oeufs au stade Armand Etienne (ancien stade) de 10h00 à 12h00. Elle s'adresse aux enfants de 2 à 10 ans, la participation est de 2 €. Nous vous espérons nombreux avec vos paniers.

- **Milkshake**

Le samedi 27 avril, la compagnie Wama danse vous propose son spectacle de danse contemporaine “Milkshake”, à la salle polyvalente à 18h00. Entrée libre, participation au chapeau. Boissons et gâteaux sur place.

- **Une rose, un espoir**

Le samedi 27 avril, les motards de l'Ardèche vous proposeront des roses en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer. Un stand sera installé sur la place des commerces entre 15h00 et 16h00. Nous vous attendons nombreux pour participer à cette noble cause.

- **Baby troc**

Le dimanche 28 avril, le Comité des Fêtes vous propose un baby troc de 9h00 à 17h00, à la salle polyvalente. Tarif de 8€ pour une table (1.20m) ou 12€ les 2 tables (2 tables max.). Petite restauration et buvette sur place. Renseignements et inscriptions au 06.79.32.18.53.

- **Trail du Muguet**

Il est encore temps de s'inscrire au Trail du Muguet du 1er mai. Pour les plus sportifs d'entre nous, les courses sont de 21 et 11 kms. Pour les familles ou les marcheurs, une randonnée est organisée à allure libre, inscriptions sur place au moment du départ. Tous les départs se font à partir de la place de la cave coopérative. Renseignements au 04.75.93.79.36.

- **Brocante**

Comme chaque année, le vide-grenier de l'Amicale Laïque aura lieu le 8 mai sur le parking devant l'école et la mairie. Réservations au 06.51.52.33.92. Tarif de 10 € les 5 mètres. Buvette et petite restauration sur place.

- **“Alice au pays des fous”**

L'association Cab and Dance propose un spectacle le 26 mai à 17h00 à la salle polyvalente avec des danseurs amateurs de Vesseaux et de Villeneuve de Berg.

Divers

- **Collecte du tri sélectif**

Le ramassage des poubelles jaunes initialement prévu le lundi 22 avril (lundi de Pâques) est reporté au jeudi 25 avril. Pensez à sortir vos containers le mercredi 24 avril au soir.

- **Ramassage des encombrants**

La prochaine collecte des objets encombrants organisée par la Communauté de Commune du Bassin d'Aubenas est prévue le 24 juin sur inscription au 0.800.07.60.15.

Quelques dates à retenir pour les mois à venir

Date	Lieu	Activité	Qui
lundi 22 avril de 10h00 à 12h00	Stade Armand Etienne	1ère chasse aux oeufs	Comité des Fêtes
samedi 27 avril entre 15h00 et 16h00	Place des commerces	Une rose, un espoir	
samedi 27 avril 18h00	Salle polyvalente	spectacle de danse contemporaine “Milksake”	Wama Danse
dimanche 28 avril de 9h00 à 17h00	Salle polyvalente	Baby troc	Comité des Fêtes
mercredi 1er mai à partir de 8h00	Place de la Cave Coopérative	1er trail du Muguet	APEL St Joseph
mercredi 8 mai à partir de 8h00	Place de la Mairie Place de l'école	Brocante	Amicale Laïque
vendredi 17 mai à 19h00	Salle polyvalente	Réunion publique	Mairie
dimanche 26 mai de 8h00 à 17h00	Salle culturelle	Elections européennes	
dimanche 26 mai à 17h00	Salle polyvalente	Spectacle de danse “Alice au pays des fous”	Cab and Dance

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – www.vesseaux.fr

Heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires.